



## SION, MAISON PLATEAU

(parcelles 42 et 43)

Analyse préliminaire avant travaux

Marie-Paule Guex  
Alessandra Antonini

Novembre 2014

## **Sion, Maison Platea**

(parcelles 42 et 43)

### **Analyse préliminaire avant travaux**

A. Antonini, M.-P. Guex

Rapport de novembre 2014

#### **Tables des matières**

1. Circonstances de l'intervention
2. L'évolution du bâtiment (P-R)
  - 2.1. La maison-tour carrée (P, niveaux -1 et 0)
  - 2.2. L'annexe R (niveaux -2 et -1)
  - 2.3. Une surélévation de la tour ?
  - 2.4. Transformation de la tour - aménagement de la grande cave (P1-P2) et de la salle d'apparat (P3)
  - 2.5. La subdivision de la grande cave en deux niveaux superposés (P1 et P2)
  - 2.6. La réorganisation des niveaux de l'annexe R
  - 2.7. L'escalier moderne
  - 2.8. La création des combles P5a
  - 2.9. Conclusions
3. Détails des observations de terrain
  - 3.1. Niveau -2
  - 3.2. Niveau -1
  - 3.3. Niveau 0
  - 3.4. Niveau 1
  - 3.5. Niveau 2
  - 3.6. Niveau 3
4. Illustrations graphiques
  - Photos
  - Relevés

## 1. Circonstances de l'intervention

En vue d'une réhabilitation de l'aile nord de la maison Platea (parcelles 42 et 43), sa propriétaire Mme Agnès Guhl a contacté les Monuments historiques afin de prévoir une étude archéologique de l'édifice.

Le 1<sup>er</sup> mai 2014, une première vision locale a eu lieu. Etaient présents : Mme Guhl, Renaud Bucher pour les Monuments Historiques, Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex pour le bureau TERA et Fabrice Burllet, historien.

Les 2 et 3 septembre 2014, nous avons observé et documenté les maçonneries apparentes à l'intérieur du bâtiment (sans aucun décrépiage)<sup>1</sup>.

La plus grande partie de notre analyse a commencé après les travaux sur place. Nos observations – elles concernent essentiellement l'intérieur du bâtiment – ont ainsi été confrontées à celles de F.-O. Dubuis faites en 1972 avant la rénovation des façades (analyse des extérieurs sans échafaudage) et aux recherches historiques de Fabrice Burllet.

Pour la documentation graphique, nous avons utilisé les relevés schématiques des architectes Iten (de 1972) ainsi que les relevés de Géomètres Centre SA (de 2014). Ces derniers permettent une meilleure compréhension du plan des étages (avec indication du niveau des sols et des plafonds). L'isométrie est cependant très difficile à lire et ne remplace pas des coupes cohérentes. Les nouveaux relevés de l'architecte Pierre Cagna étaient en cours et pas encore disponibles.

Sur nos plans de réflexion, nous avons utilisé la numérotation des locaux établie par Dubuis, et la numérotation des étages figurant sur les relevés des Géomètres.

Ce rapport propose un scénario de l'évolution du bâtiment qui confirme pour l'essentiel les conclusions de Dubuis concernant le corps de bâtiment nord-est du complexe tout en apportant de nouvelles pistes de recherches au sujet de la liaison entre la tour carrée primitive et l'annexe ajoutée sur son flanc ouest.

## 2. L'évolution du bâtiment (P-R)

Le corps de bâtiment étudié comprend dans sa structure primitive une tour carrée (P) et une annexe (R) ajoutée sur le flanc ouest. Cet agrandissement confère au plan extérieur de la bâtisse une forme rectangulaire ; à l'intérieur, les deux espaces évoluent cependant de manière indépendante. Les maçonneries de la tour et de son annexe sont construites sur l'escarpement rocheux. L'angle sud-est de la tour est érigé sur l'avancée rocheuse dont l'extrémité sud est occupée par une deuxième tour carrée (L) (pour la nomenclature des espaces cf. le relevé **Re7**).

### 2.1. La maison-tour carrée (P, niveaux -1 et 0)

Le bâtiment P est une maison-tour sur plan carré (10.5 par 10.1 m hors tout) comprenant au moins 3 étages (cave, rez-de-chaussée surélevé, étage/combles). Dubuis a vu la maçonnerie primitive jusqu'à la hauteur des caves (P2a).

Les entrées se situaient sans doute dans le quart sud-est du bâtiment, où le rocher affleure le plus haut. Si on admet une entrée pour chaque niveau, comme c'est souvent le cas pour

---

<sup>1</sup> Sur place pour le bureau TERA sàrl : A. Antonini et M.-P. Guex

ce genre de bâtiments<sup>2</sup>, l'actuelle porte des caves inférieures (**Re3-3**) et la porte de la grande salle (**Re4**), toutes deux en façade sud, pourraient correspondre à des accès primitifs (à vérifier).

A l'intérieur du bâtiment, deux encoches visibles à 2 m au-dessus du sol des caves, permettent de restituer le sommier disposé nord-sud d'un premier plancher (**fig. 2 et 3**) situé approximativement à la même hauteur que la première porte (**Re3-3**).

L'espace sous ce 1<sup>er</sup> plancher devait être accessible par une trappe. Les cheminées d'aération observées dans cette cave (façade nord) font partie des aménagements primitifs (**fig. 4 et 6**)<sup>3</sup>. Leur débouché extérieur se situe beaucoup plus haut, à environ 2.50 m au-dessus du palier supérieur de la ruelle du Casino (**fig. 17**). Ces ouvertures ont été réduites à la taille actuelle après 1938 (cf. photos d'archives regroupées par F. Burlet)

La fenêtre arquée (**Re3-1**) observée en façade sud (niveau P2) serait la seule ouverture connue de l'état primitif (à vérifier). Elle peut fonctionner avec le premier plancher de la tour restitué sur la base des empreintes de sommier. Elle est en tout cas antérieure à la grande voûte de la cave (voir § 2.4.).

## 2.2. L'annexe R (niveaux -2 et -1)

L'annexe (R) adossée dans un deuxième temps à la maison-tour mesure à peine une largeur extérieure de 3.70 m. La maçonnerie primitive est conservée au moins jusqu'à la hauteur des caves (local P2a). Sa hauteur primitive sera à déterminer lors d'un décrépiage des parois (éventuellement plus bas que la tour de cette époque ?). L'espace exigü de cette annexe (à l'intérieur : 2.5 à 3 m par 8.5 m) pose la question de sa fonction et sa relation avec la tour.

### *La porte du niveau des caves (R1)*

L'entrée de la cave se situe en façade nord. De la porte primitive subsiste le piédroit occidental constitué de gros blocs en quartzite gris (**fig. 9**) ainsi qu'une partie du linteau intérieur en bois. Une analyse par dendrochronologie de cette pièce permettrait de mieux dater cet ouvrage. La hauteur du linteau permet de restituer le seuil de la porte à la hauteur du ressaut de la façade ouest de la tour (**fig. 8**).

### *La liaison de la tour et son annexe et les fenêtres arquées en façade sud*

L'organisation primitive de l'annexe est difficile à déterminer dans l'état actuel. A l'intérieur, la voûte de la cave est un ajout postérieur, et les parois des étages sont toutes crépies ou doublées de boiseries.

En façade sud, deux fenêtres arquées (**fig. 12**, paroi nord de l'entrepôt M2d) permettent néanmoins de restituer le premier niveau habitable. La première semble contemporaine de l'annexe (à vérifier) et l'autre contemporaine de la tour.

La fenêtre de l'annexe (**Re3-2**), probablement une ouverture géminée, utilise le chaînage d'angle de la tour comme piédroit oriental, tandis que le cintre perce le chaînage de la tour. Fature et dimensions de l'ouverture sont similaires à celles de la fenêtre de la tour (**Re3-1**) contiguë ; son niveau légèrement décalé vers le bas reflète peut-être une différence d'altitude du sol à l'intérieur. Lors d'un décrépiage de la cage d'escalier actuelle, une porte reliant l'annexe et la tour pourrait apparaître, ainsi que les restes d'un sol à mi-hauteur du local R2 (l'armoire murale pourrait correspondre à la partie inférieure de l'ancienne ouverture).

<sup>2</sup> Voir par exemples les maison-tour des chanoines de Valère, le château de Grimisuat, la maison de la Vidondée à Riddes.

<sup>3</sup> Contrairement à l'hypothèse de Dubuis, les parois nord et sud des caves ne semblent pas avoir été doublées lors de l'ajout de la grande voûte en berceau.

La présence de fenêtres en façade ouest et sud de l'annexe indique qu'aucun corps de bâtiment n'était adossé contre ses faces de la tour et son annexe.

#### *Eléments de datation*

L'analyse dendrochronologique de la porte des caves pourrait aider à dater la construction de l'annexe.

La forme de style des deux fenêtres cintrées de l'annexe et de la tour semble indiquer deux phases de construction très rapprochées pour ces deux corps de bâtiments.

### **2.3. Une surélévation de la tour ?**

Selon Dubuis, les maçonneries des façades au-dessus du niveau des caves (P2) appartiennent à une autre phase de reconstruction. Deux fenêtres bouchées repérées dans les parois nord et sud du local P4a indiquent l'existence de deux étages (P3-P4) séparés par un plancher (**fig. 32 et 33**).

L'accès à l'étage P3 était peut-être déjà l'actuelle porte sud (à vérifier son insertion dans la maçonnerie). Un escalier intérieur devait relier les deux étages. Aménagé vraisemblablement dans l'angle nord-ouest de la tour, ce même escalier donnait probablement aussi accès étages de l'annexe (porte donnant dans l'espace cuisine (R2, R3a, R4) située à l'extrémité nord de l'annexe).

### **2.4. Transformation de la tour - aménagement de la grande cave (P1-P2) et de la salle d'apparat (P3)**

#### *La grande cave voûtée (P1-P2)*

Les deux niveaux inférieurs de la tour ont été réunis dans un deuxième temps pour créer une profonde cave couverte par une voûte unique en berceau qui subsiste encore en grande partie (**fig. 13 et 18**, locaux- P2a,b).

La maçonnerie de la voûte moule des réfections au stuc rose de la paroi orientale de la tour. Le plancher primitif a très probablement été démonté à cet époque, de sorte que la cave atteignait une hauteur sous voûte de 6.00 m.

L'entrée de cette cave (Re3-3 en façade sud) reprend peut-être une porte préexistante (à vérifier). Le voûtain qui entaille la grande voûte et permet d'utiliser cette porte, ne semble cependant pas avoir été aménagé en même temps que la voûte (**fig. 14**). Le niveau de la porte pourrait avoir été remonté par la suite et adapté à celui de la cour (notamment après la construction des ailes M, D et A).

La grande cave voûtée de la tour ne communiquait pas avec les espaces de l'annexe occidentale.

#### *La salle d'apparat voûtée (P3-P4)*

Au-dessus de la grande cave voûtée, une salle d'apparat est aménagée. L'ancien plafond en bois de l'étage P3 est remplacé par un voûtement plus haut (d'environ 80 cm) et composé de quatre voûtains d'arêtes reposant sur un pilier central (**fig. 31**). Le sol devait être constitué d'une épaisse chape en mortier anhydre.

L'accès à cette salle se situe au sud ; l'escalier arrondi (d'origine ?) lui confère un aspect monumental (**fig. 27**). Les fenêtres à meneau central sont percées<sup>4</sup> dans les parois est et nord ; elles sont positionnées dans l'axe des voûtains (**fig. 25**). Aucun indice n'indique la présence de fenêtres similaire du côté sud et ouest. L'absence de fenêtres à l'ouest s'explique par l'existence de l'annexe (surélevée en même temps que la tour ?). La salle d'apparat pourrait avoir communiqué avec l'étage R4 de l'annexe (à vérifier). (Selon le relevé du géomètre, leurs sols se situent au même niveau.)

La salle d'apparat a été aménagée dans le même esprit que la voûte de la grande cave : les deux réunissent deux étages plus anciens et monumentalisent l'espace. Si on ne peut pas assurer que les deux transformations appartiennent au même chantier, elles sembleraient au moins très proches. La salle d'apparat, avec son plafond maçonné reposant sur un pilier central, n'aurait pas pu être soutenue par un solivage en bois ; la présence de la grande voûte des caves était indispensable.

Si la voûte et la chape du sol ont entièrement disparu aujourd'hui, il faut relever l'excellent état de conservation des crépis parfaitement lissés sur lesquels on distingue des dessins et des dates gravés. Des crépis similaires recouvrent également les parois des étages R2 et R3 de l'annexe.

## **2.5. La subdivision de la grande cave en deux niveaux superposés (P1 et P2)**

Lors d'une époque plus récente, la surface des caves a dû être augmentée : la grande cave a été divisée en deux niveaux. Sous la grande voûte, une autre voûte a été insérée composée de deux voûtains en berceau disposés à angle droit autour d'un espace condamné (angle sud-est, inutilisable en raison de l'affleurement du rocher ?), (**fig. 3 et 5**). La hauteur maximale de la cave inférieure est de 3.5 m. On y accède par l'ancienne porte de cave dont la partie supérieure a été bouchée (abaissement de la porte ?).

Au-dessus de la nouvelle voûte (cave P2a, hauteur maximale 3.5 m), le sol est aménagé sur l'extrados des voûtains : trois niveaux différents sont reliés par de petits escaliers (le niveau le plus bas correspond à l'espace sans voûte en sous-sol). Une nouvelle entrée en façade sud donne accès à cette cave supérieure. Elle est percée près de l'angle sud-est, là où le sol est le plus bas, ce qui permet d'éviter un percement trop vaste de la voûte (**fig. 16**).

Ces travaux sont postérieurs à la grande voûte de la cave P2a. Mais rien ne permet de préciser leur datation. La subdivision du grand volume de la cave est d'un esprit différent de celui de la salle d'apparat. C'est pourquoi cette transformation a été placée chronologiquement après l'aménagement de la grande salle à l'étage.

## **2.6. La réorganisation des niveaux de l'annexe R**

La fenêtre arquée en façade sud, à cheval sur l'étage R2 et R3, indique que la subdivision interne de l'annexe R était à l'origine différente de l'actuelle. A une époque indéterminée, la répartition des étages a dû être modifiée, en relation peut-être avec une surélévation de l'annexe et l'insertion de la voûte de la cave.

---

<sup>4</sup> Fenêtres percées dans la maçonnerie selon Dubuis.

### *La cave R1*

Une voûte sur consoles est insérée (**fig. 7** et **8**). La porte de la façade nord est remplacée par une porte cintrée légèrement décalée par rapport à la précédente, avec un cadre en blocs de tuf (**fig. 9**). Le niveau du sol de la cave ne semble pas varier.

### *Le local R2*

L'étage au-dessus de la cave voûtée, est accessible à son extrémité nord, depuis la maison-tour (**fig. 10**). Les parois sont enduites d'un crépi à l'anhydrite rosâtre sur lequel on aperçoit plusieurs graffitis, notamment des chrismes et la date « 1612 ». Lors des travaux dans cette partie de la bâtisse, il s'agira de déterminer le rapport entre cet enduit et les solivages du sol et du plafond, afin de pouvoir interpréter ce jalon chronologique.

Cet étage a peut-être servi de cave sèche (absence d'un âtre, petites fenêtres en façade ouest !) avant d'être transformée en logement en insérant deux cloisons de bois qui délimitent trois locaux. L'une des cloisons est encore partiellement conservée et permettrait une datation dendrochronologique de cette transformation ; la seconde a laissé son empreinte sur les parois et au sol.

### *Le local R3*

L'étage suivant, un étage d'habitation, est subdivisé en deux pièces : une cuisine avec âtre au nord et une chambre boisée au sud. La porte d'entrée primitive, aujourd'hui murée, a été repérée dans l'angle nord-est (côté cuisine), au même endroit qu'à l'étage inférieur (**fig. 23**).

L'accès à cette ancienne porte semble être antérieur à la création de la grande cave voûtée (P2a) de la maison-tour : elle devait être obstruée par la retombée de la voûte. Lors de la construction de la voûte, l'accès a probablement été déplacé au nord (bâtiment enjambant la ruelle attesté par le parcellaire de 1840 et une peinture de Raphaël Ritz de 1889 (cf. documentation d'archives regroupée par F. Burlet) ou par la porte actuelle. Cette deuxième hypothèse nous semble peu vraisemblable. L'ouverture relierait une chambre à un espace de caves. Le percement très large de cette ouverture pourrait être le résultat d'une porte déplacée en fonction du palier de l'escalier actuel (**fig. 20**).

### *Les locaux R4 et R5*

En l'état actuel, les deux derniers étages ne livrent pas beaucoup d'informations concernant leur état primitif.

La fenêtre à meneau de l'étage R4 (façade ouest) comporte des moulures en accolade (**fig. 29**) et atteste un deuxième niveau habitable accessible dans l'angle nord-est, depuis la tour dans un premier temps (le sol se situe au même niveau que celui de la grande salle voûtée P3), puis peut-être depuis la passerelle au nord, comme à l'étage inférieur.

Le dernier étage (R5) est plus récent. Un décrépissage partiel a fait apparaître une limite horizontale dans la maçonnerie indiquant la surélévation du mur occidental (**fig. 35**).

## **2.7. L'escalier moderne**

### *Construction d'une nouvelle cage d'escalier*

La construction de la cage d'escalier actuelle constitue la dernière grande transformation de l'ensemble actuel. Ce nouvel accès aux étages de l'annexe R est entièrement aménagé dans l'espace contigu de la maison-tour : l'extrémité occidentale de la grande voûte en berceau (cave P2a) a été arrachée et soutenue par le limon oriental de l'escalier (**fig. 18**). Un

passage laissé à l'extrémité nord de ce mur préservait un accès à la cave supérieure (P2a) (**fig. 13**). Cette liaison a été murée (parpaings de ciment) lors de l'aménagement d'un cabinet de WC sur le palier de l'escalier (P2b').

Le limon oriental de l'escalier s'élève jusqu'à la hauteur du sol des combles actuels. Le plafond à quatre voûtes d'arête de la salle P3a a donc dû être démolé à ce moment au plus tard, puis remplacé par un plancher dont le solivage est fiché au ciment dans les parois nord et sud situé à la même hauteur que l'intrados de la voûte (**fig. 31**).

#### *Un déplacement de la limite de parcelle*

La nouvelle cage d'escalier de l'annexe (R) est entièrement aménagée dans la tour (P) alors qu'elle ne dessert que la cave supérieure (P2a) et les combles (P5a) de ce corps de bâtiment.

La grande salle de la tour (P3a avec la partie inférieure de la salle P4a) reste accessible par sa porte sud, via la galerie du bâtiment attenant. L'étage supérieur (partie supérieure de la salle P4a avec P5a) était probablement un niveau de combles (aucun reste de revêtements des parois, forme des ouvertures particulière à des combles).

Avec la nouvelle cage d'escalier, la parcelle de l'annexe augmente en surface, et reste accessible depuis la ruelle au nord. En revanche, la parcelle de la tour est réduite et reste accessible depuis le sud. Cette situation de deux parcelles indépendantes et de surface similaire figure sur le parcellaire actuel (**fig. 41**).

L'aménagement de la cage d'escalier pourrait remplacer les anciens accès par la passerelle enjambant la ruelle. Ces portes ont vraisemblablement été réutilisées pour les balcons. Si cette hypothèse est correcte, les supports moulurés des balcons permettent une datation des travaux pour la cage d'escalier vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (**fig. 17**).

La nouvelle répartition des surfaces a nécessité un changement des droits de propriété.

## **2.8. L'ajout d'un plancher supplémentaire dans la tour**

A une époque récente, le plancher des combles (P5a) a été surélevé à la hauteur des tablettes des ouvertures des façades est et ouest (**fig. 37**) afin de pouvoir insérer un plancher supplémentaire. Pour éclairer le nouvel étage (P4a), les fenêtres de la paroi orientale sont percées (**fig. 31** et **32**).

Au niveau des combles (P5a), l'espace était subdivisé par une paroi de bois dont il subsiste quelques planches laissées comme garde-fou au sommet de la rampe d'escalier de P5b. Les fenêtres du pignon nord n'ont pour le moment aucune insertion chronologique (**fig. 39**).

## **2.9. Conclusions**

#### *La circulation entre la tour et son annexe occidentale*

La tour et son annexe étaient à l'origine sans doute reliées par des portes ; les planchers des deux « rez-de-chaussée » se situaient plus ou moins à la même altitude (cf. fenêtres arquées en façade sud, empreinte de sommier au niveau de la cave de la tour). Aucun indice ne permet d'estimer la hauteur primitive de la tour (1 étage supplémentaire suivi de l'étage crénelé des combles ?). La détermination de l'entrée ou entrées primitive(s) de la tour aiderait à mieux comprendre les voies de circulation de cette bâtisse à caractère seigneurial.

Après la construction des grandes voûtes couvrant la cave et la salle de la tour, l'annexe ne semble plus avoir fonctionné avec ces grands espaces à l'est, mais plutôt avec un bâtiment enjambant la ruelle au nord. Seuls l'étage R4 de l'annexe et la grande salle P3 ont des niveaux de sol similaires ; le caractère de ces deux espaces sont cependant tellement différent qu'on peine à les voir reliés. Cette séparation des deux parcelles est maintenue lors du remplacement de la passerelle par-dessus la ruelle et la construction de la cage d'escalier actuelle.

### *Datation*

Aucun élément de datation absolue n'a été repéré. Des analyses de dendrochronologie permettraient de dater les différentes phases de construction :

- une poutre prise dans la façade sud de la tour (visible depuis la cave M2d) pourrait, si elle est prise d'origine dans le mur, dater la construction de la tour. Une poutre ancrée dans le même mur, visible depuis le palier P2b' sous la rampe d'escalier, pourrait également être datée (**fig. 18**) (à vérifier sa relation par rapport aux maçonneries de la maison-tour et de la grande voûte des caves).

- Le linteau de la porte primitive de l'annexe occidentale (niveau de la cave) permettrait de dater la construction de l'annexe et donnerait une date butoir pour la construction de la tour. Une datation du galandage du local R2 et des boiseries du local R3 permettrait de dater les transformations de l'annexe.

D'autres éléments en bois pourraient apparaître lors des travaux de transformation. La valeur d'information de chaque poutre datée dépend cependant de la connaissance de son contexte par rapport aux parois.

### *Eléments à préserver*

Parmi les éléments à conserver figurent sans doute les voûtes des caves mais aussi les crépis à l'anhydrite, conservés sur de grandes surfaces dans la grande salle (P3) de la tour et au niveau du 1<sup>er</sup> étage (R2) de l'annexe. Une étude fine pourrait faire apparaître d'autres graffitis et inscriptions en plus de la date « 1612 » et des dessins (souris, chrisme) déjà connus.

Parmi les boiseries, celles du 2<sup>e</sup> étage (R3b) de l'annexe sont les plus anciennes (XVII<sup>e</sup> siècle ?, assemblage de deux boiseries similaires) et mériteraient d'être conservées.

### 3. Détails des observations de terrain

Remarque :

La description se fait en partant des caves vers le haut. La désignation des pièces suit la nomenclature du rapport Dubuis 1972.

Certains éléments constructifs sont individualisés sur les plans pour faciliter leur localisation. Le numéro d'unité (ReX-Y) est composé par le no du relevé et un 2<sup>e</sup> chiffre allant de 1 à y.

#### 3.1. Niveau -2

Niveau de cave dans la tour P et dans l'annexe R, à l'origine sans aucune subdivision (cf. plan **Re1**). L'accès primitif à l'espace de la tour est encore à définir (la porte actuelle au sud ou depuis l'étage). L'annexe était accessible dès l'origine depuis le nord (ancienne porte bouchée). Aucune liaison entre les deux espaces (différence de niveaux 1.80 m).

##### 3.1.1. Caves P1d et P1e

Parois de la tour

- Parois nord et sud identiques (maçonnerie B) (**fig. 3 et 2**) mais différentes de la paroi est (maçonnerie A) (**fig. 5**). Paroi ouest cachée par les garnitures modernes des caves P1c et P1b. Bien que d'aspect différent, les deux maçonneries A et B sont chaînées à l'angle nord-est, et liées avec le même mortier (observé le 3.9.14 par MPG).
- Maçonnerie A : pierres arrondies de grande taille (env. 20 – 30 cm), disposées en lits réguliers dans la partie haute et plus irrégulier dans la partie inférieure fondée sur la surface escarpée du rocher.  
Maçonnerie B : grandes pierres de toutes formes, régulièrement réparties dans un fond de petites dalles et petites pierres posées horizontalement, sans assises visibles.

Encoches de sommier (**Re1-1**)

- Deux niches disposées l'une en face de l'autre, au centre des parois nord et sud. Les deux logements, de dimensions et de hauteur légèrement différents, ont été aménagés avec la maçonnerie qui les entoure et ont fonctionné ensemble (**fig. 3 et 2**). Ils devaient recevoir le sommier du plafond primitif de la cave. L'altitude du sommier correspond au niveau du sol de la cave P2a actuelle, située dans l'angle sud-est de la tour.

Paroi nord, deux ouvertures d'aération (**Re1-2**)

- Niche haute et étroite prévue d'origine dans l'épaisseur de la maçonnerie (**fig. 6**). Dans la partie supérieure, elle forme une « cheminée » verticale (hauteur env. 4 m) qui débouche en façade par une petite ouverture carrée (15 cm de côté env.). Celle-ci est aménagée dans le bouchon d'une ouverture plus grande (**fig. 17**, niveau 0, rapport Burlet 2014 - photos de 1938).  
L'ouverture inférieure de la cheminée d'aération occidentale a été déviée lors du cloisonnement de la cave (**fig. 4**)  
A vérifier la chronologie entre les deux grandes ouvertures supérieures (situées à la même altitude, environ 2 m au-dessus du palier d'escaliers de la ruelle) et la cheminée d'aération. La réduction des dimensions pourrait être liée à un changement de fonction de la cave ou de sa subdivision

*Plafond :*

- Deux voûtes en berceau orientées à angle droit : un berceau nord-sud dans la moitié ouest (P1a-b-c-e) et un berceau est-ouest dans le quart nord. Le quart sud-est de la tour est cloisonné et inaccessible (probablement en raison de la hauteur du rocher (**fig. 5 et 2**)). Ce voûtement subdivise la grande cave à voûte unique en deux caves superposées (phase 3, vert I, selon Dubuis).
- Le sommier (**Re1-1**) atteste un plafond en bois antérieur aux deux voûtements et reflète l'organisation primitive de la tour. Si la première cave avec un plafond en bois pourrait avoir été accessible depuis l'étage, la porte d'accès au sud a été ouverte avec la construction de la grande voûte au plus tard.

*3.1.2. Escalier P1a*

*Porte d'entrée aux caves :*

- Porte dans la façade sud de la maison-tour sous un arc plein-cintre ; située quasiment au milieu de la façade sud de la maison-tour réunie à l'annexe. Contemporaine à la construction de la grande voûte en berceau (P2a), (phase 2, rouge, selon Dubuis). La porte coexiste avec la voûte. Pour l'instant, il est impossible de dire si les deux ont été aménagées en même temps. Le linteau de l'ouverture pourrait avoir été modifié lors de la subdivision des caves. Cette porte reprend peut-être l'emplacement d'une ancienne ouverture (porte ou fenêtre ?) prévue d'origine dans la façade de la maison-tour.
- Piédroit oriental de la porte (**fig. 1**): les pierres en vousoir appartiennent à la retombée de la voûte. Impossible de déterminer si cette maçonnerie est un parement ou un arrachement re-parementé.
- Piédroit occidental de la porte: le départ de cette voûte est moins net : ravalé ou arraché.

*3.1.3. Cave R1*

*Porte d'entrée (fig. 9) :*

- La porte actuelle remplace la porte d'origine.
- Porte actuelle : arquée, en blocs de tufs taillés et chanfreinés. Le piédroit oriental perce le chaînage d'angle de la tour, mais semble réutiliser les blocs en grès de cet ancien chaînage. Le seuil se situe au même niveau que celui de la porte primitive.
- Porte d'origine : plus large que l'actuelle ou décalée vers l'ouest. Piédroit ouest constitué de gros blocs équarris en calcaire noir ; l'embrasure est droite, le linteau intérieur en bois. Le montant est a disparu (= la chaîne d'angle de la tour ?). Le seuil devait se trouver la même hauteur que le ressaut de fondation de la façade ouest de la maison-tour (= niveau extérieur de la maison-tour), 30 – 40 cm plus bas que le seuil.

*Sol :*

- Sol en terre situé à l'origine probablement à la même altitude que le niveau de circulation extérieur de la maison-tour. Les seuils primitifs des deux portes semblent aménagés à ce niveau, et la paroi ouest de la cave présente un parement moins régulier sous ce niveau.
- Par la suite, le sol est excavé dans la moitié nord de la cave : la base des parois ouest et est de la cave, montée contre terre et délimitée d'un petit ressaut, ne laisse aucun doute à ce sujet. (**fig. 8**).
- Les supports maçonnés pour des tonneaux et l'escalier respectent déjà l'abaissement du niveau de marche.

*Parois :*

- Paroi sud : la fondation bute contre la maçonnerie de la tour P (chronologie moins évidente en élévation).

- Paroi ouest : crépi en pietra rasa
- Cagibi (XX<sup>e</sup> s.) en plots de ciment installé à l'ouest de la porte, le sol à la hauteur du seuil de la porte actuelle (**fig. 7**).

*Plafond :*

- Voûte d'arêtes. Élément appartenant à une phase de transformation de la cave : l'enduit de la voûte recouvre le crépi à pietra rasa de la paroi ouest (**fig. 7**). Le dernier voûtain NE contemporain de la porte actuelle.

### 3.2. Niveau -1

Niveau de cave sèche ou d'habitation dans l'annexe R (cf. plan **Re2**).

Les surfaces des parois et du sol indiquent une subdivision de l'espace en 3 locaux : 2 petites chambres au sud et une plus grande au nord (**fig. 10**). Cette subdivision est plus récente que le crépi à l'anhydrite, dans lequel sont gravés la date « 1612 » et des chrismes (paroi ouest).

#### 3.2.1. Cave/local R2

Le local comprend en façade occidentale deux fenêtres transformées en niches au plus tard lors de la construction du Casino en 1938. Sur les photos de 1938, on voit une partie de la fenêtre nord qui dépasse de la toiture d'un bâtiment (une grange ?) adossé à la façade ouest de l'annexe R.

Cet étage pourrait à l'origine avoir été accessible depuis la cave. Après l'aménagement de la voûte en sous-sol, la porte se trouvait probablement au nord (ouverture transformée en armoire, située sous l'une des fenêtres cintrées observées un étage plus haut).

*Sol :*

- Plancher dans la chambre nord, et en dalles/mortier dans les deux chambres sud (**fig. 10**).

*Parois :*

- Local sud :  
Cloison : planches verticales tenues par des poutres sablières. Porte au centre de la paroi (usure de la sablière basse).  
Paroi S : placard dans l'épaisseur du mur (ancienne porte d'accès ?). Paroi W : ancienne fenêtre bouchée transformée en placard.
- Local central :  
Cloison S : empreinte de paroi dans le crépi des murs coïncidant avec le changement de type de sol.
- Local nord :  
Paroi ouest: fenêtres bouchées avec évier (**fig. 11**).  
Paroi est: porte d'entrée actuelle probablement contemporaine de la cage d'escalier.

*Plafond :*

- Planches sur sablières.

### 3.3. Niveau 0

(cf. plan **Re3**)

#### 3.3.1. Façade sud de la tour et de l'annexe

*Constat sur la paroi nord du local M2d (fig. 12) :*

- Le chaînage d'angle sud-ouest de la tour P est visible sur toute la hauteur de la paroi. Il est constitué de gros blocs équarris. La partie inférieure sert de piédroit oriental à la fenêtre arquée de l'annexe.
- Ancienne fenêtre arquée de la tour (**Re3-1**) : hauteur 1.00 m ; arc formé de 3 claveaux en pierre taillée; pas de tablette observée.
- Ancienne fenêtre arquée de l'annexe (**Re3-2**) située une dizaine de centimètres plus bas que celle de la tour : hauteur 1.00 m ; arc formé de 3 claveaux en pierre taillée ; un deuxième piédroit observé à l'ouest du montant occidental indique que cette ouverture est probablement le reste d'une fenêtre géminée.  
Embrasure interne (observable par un trou pratiqué dans le bouchon) : montant ouest (45 cm de prof) constitué par une maçonnerie appuyée contre le cadre (épaisseur 25 cm) de la fenêtre. Montant est : constitué par la chaîne d'angle de la tour.  
Cette fenêtre est probablement contemporaine de l'annexe R et clairement percée au niveau de l'arc dans le mur de la tour.
- Les deux fenêtres sont antérieures à la construction du bâtiment M, à la boiserie du local R3 et, très vraisemblablement aussi antérieures à la grande voûte du local P2.

### 3.3.2. Cave P2a

*Sol :*

- Planchers, sur trois niveaux différents, qui couvrent les deux voûtains des caves et l'espace non accessible (dépourvu de voûte et donc le plus bas) dans l'angle sud-est.

*Parois :*

- Paroi sud (**fig. 14**): le linteau de la porte d'accès à la cave P2a (**Re3-3**) paraît percer la voûte. La partie supérieure de la porte est bouchée et le seuil abaissé lors de la subdivision de la grande cave.  
La porte d'accès actuelle à ce local perce la paroi et la voûte. Elle est ouverte lors de la subdivision de la grande cave (**fig. 16**).
- Paroi ouest (**fig. 13**) : mur délimitant l'escalier P2b. Maçonnerie en pierres plutôt plates disposées de manière très serrées, sans assises visibles. Posé sur le voûtain de cave ; appuyé du côté S contre le bouchon de la porte ; se termine au nord par un front parementé (liaison entre le local P2a et le palier P2b' de l'escalier moderne ?). Ce passage est bouché avec des parpaings en ciment lors de l'aménagement des WC.  
Le mortier de la paroi ouest est différent de celui du bouchon de la porte S (Re3-3). Argument en faveur de deux différentes phases de construction pour les voûtains de la cave (période vert I) et l'escalier P2b (période vert II). Dubuis les voyait contemporains.
- Paroi est (**fig. 15**): au moins deux phases de construction, la plus récente comprend la fenêtre. La maçonnerie plus ancienne est visible sur toute la hauteur de la pièce, à l'extrémité sud de la paroi (sur une longueur de env. 2 m). Elle est antérieure à la voûte (la voûte moule les pierres de la paroi et une réfection au stuc rose) et son appareil ressemble à la maçonnerie B de la cave P1d (c'est-à-dire la maçonnerie qui forme l'enveloppe primitive du bas de la maison-tour.

*Plafond :*

- Voûte en berceau posée entre les parois nord et sud, au-dessus de toute la surface de la maison-tour.

*3.3.3. Escalier, palier P2b'*

- Paroi sud, sous la rampe de l'escalier récent (**fig. 18**): le mur du fond comprend le départ arraché de la grande voûte en berceau couvrant la cave P2a. L'extrémité ouest de cette grande voûte devait donc s'appuyer contre la paroi ouest de la tour et a été démolie au plus tard lors de la construction de l'escalier actuel.
- Paroi sud, sous la rampe d'escalier : présence de l'extrémité nord d'une poutre (sciée ?) horizontale d'orientation nord-sud qui semble d'origine dans le mur (reste d'un solivage antérieur à la voûte ? ou d'une cage d'escalier plus ancienne ?).

*3.3.4. 2<sup>e</sup> étage de l'annexe R3*

Composé de deux pièces : cuisine (R3a) et chambre boisée (R3b), dernier état d'aménagement.

*Cuisine R3a*

- Paroi est, extrémité nord (**fig. 23**): présence probable d'une porte (= accès primitif au logement ?). Se manifeste par une irrégularité de la face crépie du mur qui cache un montant vertical crépi à l'anhydrite.  
Cette porte est située au-dessus de la porte d'accès du local R2. Elle ne correspond à aucun des niveaux de sol repérés dans le bâtiment P (seuil environ 1 m au-dessus du voultain), et est en contradiction avec la grande voûte en berceau. Elle correspond au niveau d'utilisation de la fenêtre de la façade nord dans la cage d'escalier et atteste l'existence d'un autre type de distribution aux étages avant la construction de l'escalier actuel. L'ouverture est probablement bouchée lors de l'aménagement de cet escalier et remplacée par la porte actuelle donnant dans la pièce boisée.
- Paroi est, extrémité sud : placard qui pourrait correspondre à une ouverture transformée.
- Paroi ouest : fenêtre (bouchée par le Casino) avec évier.
- Angle sud-ouest de la cuisine (**fig. 22**): renflement correspondant au reste de la hotte d'unâtre.

*Pièce boisée R3b*

Ce local a été utilisé jusqu'en 1938 au moins : sur une photo des travaux de 1938, il y a des fleurs sur le rebord de la fenêtre et des objets sur le balcon.

- Boiserie: avec des potelets appartenant à deux types de moulures différents (= récupération de 2 boiseries ?).
- Paroi est : porte d'entrée actuelle du logement. L'ouverture semble postérieure à la boiserie ; les montants moulurés ne la respectent pas (**fig. 20**).
- Paroi ouest (**fig. 19**): fenêtres jumelles asymétriques, la fenêtre nord est plus étroite et haute que l'autre, leurs linteaux sont au même niveau. Peut-être un indice de créations non contemporaines des deux ouvertures.
- Paroi nord (**fig. 21**): emplacement bouché d'un poêle chargée depuis la cuisine.

*Plafond :*

- Plancher sur solivage. Les solives ne présentent pas les mêmes moulures dans la chambre et dans la cuisine.

### 3.4. Niveau 1

(cf. plan **Re4**)

#### 3.4.1. Salle d'apparat P3a

Grande salle d'apparat couverte à l'origine par 4 voûtains soutenus sans doute par un poteau central (cf. plan **Re4**). L'entrée de la salle se situe au sud. 2 grandes fenêtres à contrecœur sont aménagées en façades est et nord. Aucune ouverture n'est visible dans le mur ouest de la tour (éventuellement recouvertes de crépi ?, ou façade cachée par l'appentis de l'annexe ?).

*Sol :*

- Sur la grande voûte en berceau des caves P2a (période rouge de Dubuis). La chape en béton remplace sans doute une chape en mortier anhydre contemporaine du plafond en voûtes d'arêtes.

*Parois :*

- Paroi ouest : mur de refend ajouté lors de l'insertion de la cage d'escalier : l'extrémité nord aboutit contre le meneau de la fenêtre jumelle (**fig. 24**).
- Parois nord et est (**fig. 25**) : les fenêtres et la porte (ancienne fenêtre) fonctionnent avec le niveau de marche actuel, mais aussi avec celui des voûtes disparues.
- Angle nord-est (**fig. 26**) : reste d'une retombée de la voûte dont la suite est visible à l'étage supérieur (P4a).
- Paroi sud (**fig. 27**) : Les piédroits de la porte sont habillés de crépi à l'anhydrite qui ressemble à celui qui forme le négatif des voûtes.  
Cette porte se situe 4 marches plus haut que le sol de la salle (le niveau du seuil correspond à celui de la galerie du bâtiment A). Le seuil pourrait correspondre à un niveau de marche existant avant la construction de la grande voûte en berceau de la cave P2a. La porte est coupée à mi-hauteur par le plafond actuel en bois.

*Plafond :*

- Solivage récent, situé env. 1.00 m plus bas que le plafond voûté dont les traces du voûtement sont visibles sur les parois N, E et S de la salle P4a. Cette voûte ne fait pas partie des aménagements d'origine de la puisqu'elle obstrue au niveau des combles des ouvertures plus anciennes.

#### 3.4.2. 3<sup>e</sup> étage de l'annexe R4

Composé de deux pièces : séjour (R4a, ancienne cuisine) et chambre boisée (R4b). La cuisine (P3c) et les sanitaires disposés sur l'emprise de la tour au-dessus de l'escalier ont sans doute été rajoutés lors d'un dernier aménagement récent.

*Séjour R4a :*

- Paroi ouest : l'inclinaison au bas de la paroi consiste en la partie supérieure de la hotte de l'étage du dessous (R3a), (**fig. 28**).  
Paroi ouest: fenêtre avec linteau en arc surbaissé façonné dans de l'anhydrite rose, avec des planchettes en bâtière, en guise d'arc de décharge (**fig. 30**). Ouverture percée dans le mur selon Dubuis.

*Pièce boisée R4b*

- Paroi ouest : fenêtre double à contrecœur et meneau. En façade, chacune est surmontée d'une moulure en accolade, façonnée dans du mortier à l'anhydrite (**fig. 29**). Dubuis voit cette fenêtre d'origine dans le mur. La boiserie respecte les deux fenêtres.

Seule occurrence de ce type de moulure dans la façade. La fenêtre à l'extrémité sud de la même paroi ne comprend pas de contrecœur, ni de moulure en façade : elle pourrait bien être percée dans le mur.

- Paroi est : le placard remplace probablement une porte, superposée à l'entrée de l'atelier R3.

## 3.5. Niveau 2

(cf. plan **Re5**)

### 3.5.1. Salle P4a

*Sols :*

- Succession de plusieurs sols. Du plus ancien au plus récent :
  - 1) sol antérieur aux voûtes : aucune trace physique ; attesté par les ouvertures des parois nord et sud, et dont le niveau du sol devait être situé entre celui du sol actuel et celui du sol porté par les voûtes plus récentes.
  - 2) sol sur les voûtes de la salle d'apparat P3a : le négatif du sol est visible dans les parois nord, est et sud. Situé env. 1.00 m au-dessus de l'actuel (**fig. 31**).
  - 3) plancher antérieur à l'actuel et postérieur aux voûtes : situé au même niveau que le sol précédent. Même type de construction que le sol actuel (deux sommiers soutenus par des supports en fer fichés dans les murs avec du ciment), (**fig. 31**).
  - 4) plancher actuel dont le solivage n'est pas ancré dans les parois, mais appuyés sur deux sommiers soutenus par des supports en fer fichés dans les murs. Il est plus bas d'env. 1 m que le précédent.

*Parois :*

- Chronologie entre les parois : Les parois nord et est semblent chaînées (à vérifier) ; la paroi est semble appuyée contre la paroi sud ; la paroi ouest de la tour n'est pas observable. La paroi de refend actuelle est récente.
- Parois nord, est et sud : comprennent des restes d'un crépi dont la limite supérieure arquée correspond au négatif des 2 voûtains.
- Paroi est (**fig. 32**) : les fenêtres correspondent au niveau du plancher actuel, elles ont vraisemblablement été percées ou agrandies lors de l'aménagement de ce plancher (cadre en ciment).
- Paroi sud (**fig. 33**) : ouverture (porte ou fenêtre) sous un arc coffré qui semble incliné vers le sud (extérieur). Ouverture percée dans le mur, puis transformée en niche (bouchée sur sa face sud). La tablette en ciment a été ajoutée récemment (avec les sols 3 ou 4).

La tablette primitive de cette ouverture et la base des montants sont cassés au contact du crépi qui comprend le négatif des voûtes : cette ouverture n'a pas coexisté avec les voûtes mais est antérieure et probablement déjà bouchée lors de leur aménagement.
- Paroi nord (**fig. 34**) : fenêtre symétrique à celle de la face sud, mais semble comprise d'origine dans la paroi. Sa tablette en ciment a été ajoutée récemment (avec les sols 3 ou 4). Comme son altitude est en contradiction avec les voûtes, cette fenêtre doit être antérieure à la voûte. La fenêtre nord atteste donc elle aussi un niveau de marche antérieur aux voûtes.

### 3.5.2. 4<sup>e</sup> étage de l'annexe R5

Composé de trois pièces : R5a (cuisine), R5b et R5c (séjour-chambre). La cuisine (P4c) et les sanitaires disposés sur l'emprise de la tour. Beaucoup de revêtements modernes.

- Parois ouest (**fig. 35**), décrépie sur toute sa hauteur et sur quelques mètres de large : une limite horizontale indique une ancienne ligne de toit (appentis sous les fenêtres des combles de la tour).  
La maçonnerie supérieure est caractérisée par la présence de gros fragments de paroi à l'anhydrite rose dont une des faces est carbonisée : reste d'une hotte de cheminée ou de crépi épais incendié.

## 3.6. Niveau 3

(cf. plan **Re6**)

### 3.6.1. Combles P5a et P5b

- Parois ouest et est (**fig. 36** et **37**) : comprennent chacune 3 ouvertures à embrasure, symétriques les unes aux autres. Ceci implique que l'annexe R était plus bas que maintenant (cf. limite de maçonnerie repérée dans le local R5).
- Pignon nord (**fig. 39**) : le pignon était à l'origine moins élevé et plus incliné que l'actuel. La face côté des combles est montée contre un coffrage de planches horizontales. Une limite de maçonnerie marque le pan ouest de ce pignon.  
Le pignon actuel surmonte le précédent ; sa face interne est sans empreintes de coffrage. Trois pilastres sont adossés à ce pignon (idem en paroi S) et soutiennent la faîtière et les pannes latérales.
- Pignon sud (**fig. 40**) : maçonnerie différente de celles du pignon nord : appartient plutôt au bâtiment attenant (?) avant la mise en place des pilastres qui soutiennent la faîtière et les pannes latérales actuelles.
- Paroi sud P5b (**fig. 38**) : deux ouvertures (bouchées), avec embrasure du côté de P5a, sous des linteaux de bois. L'extrados de la voûte vue dans P4a semble remplir le bas de l'embrasure de l'ouverture orientale (une porte ?). Dans ce cas, le niveau de marche correspondant à cette porte serait le sol antérieur aux voûtes. Quant au seuil de la porte ouest, il devrait correspondre au plancher actuel de P4a, et peut-être au sol du bâtiment M avec lequel la porte communique.  
Difficile de déterminer dans l'état actuel, si ces portes ont été percées dans la paroi.
- Paroi ouest : conduit de cheminée de section carrée, passant devant l'ouverture centrale et donc postérieur à celle-ci (**fig. 36**). Le conduit est attesté depuis le niveau 2 (local P4c). Sa situation centrale le rend incompatible avec les voûtes de la salle d'apparat, car il coïncide avec la retombée de voûtes. Il est postérieur aux voûtes et témoigne des transformations de l'annexe en appartements.

## **4. Illustrations graphiques**

**- Photos**

**- Relevés**



Fig. 1 Sion, Platea., porte d'accès de la cave inférieure (P1), embrasure est.  
Porte éventuellement d'origine dans la tour (façade sud). Modifiée lors de l'insertion de la grande voûte en berceau de la cave (P1 – 2), puis lors de la subdivision de la cave par des les voûtains de la cave inférieur.  
A : amorce de la grande voûte.



Fig. 2 Sion, Platea. Cave P1e, paroi sud.  
Les maçonneries des parois sud et nord de la tour sont chaînées et liées avec le même mortier.  
A : encoche pour le logement d'un sommier ; pris d'origine dans la maçonnerie, comme la niche symétrique au nord. Antérieur aux voûtes de P1d-e, il devait porter le plancher primitif de la maison-tour.



Fig. 3 Sion, Platea. Cave P1d, paroi nord.  
La maçonnerie est identique à celle de la paroi sud. Elle comprend d'origine la niche de logement (A) du sommier.



Fig. 4 Sion, Platea. Cave P1d, paroi nord.  
La « fenêtre » donne sur un canal vertical dont l'extrémité supérieure débouche en façade (niveau 0). La fenêtre résulte de la transformation du débouché inférieur du canal lors de la construction du mur de refend entre les caves P1d et P1c.

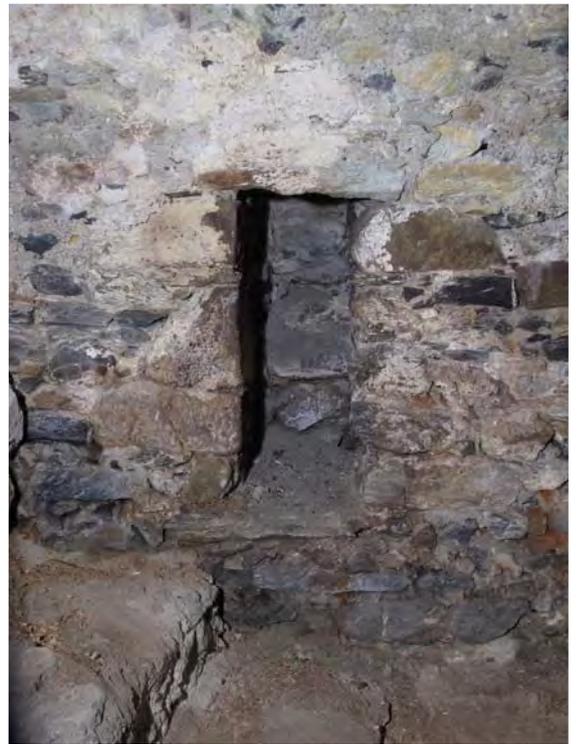


Fig. 6 Sion, Platea. Cave P1d, paroi nord.  
Extrémité inférieure du canal d'aération vertical.



Fig. 5 Sion, Platea. Cave P1d, paroi est.  
Bien que d'aspect différent, les maçonneries de la paroi est et de la paroi nord (à gauche) sont chaînées l'une à l'autre. La voûte et la paroi à droite sont postérieures.



Fig. 7 Sion, Platea. Cave R1, paroi nord.  
La voûte couvre le crépi en pietra rasa de la paroi ouest de l'annexe : elle appartient à une phase de rénovation. Le cagibi en plots de ciment a détruit la retombée angulaire de la voûte.

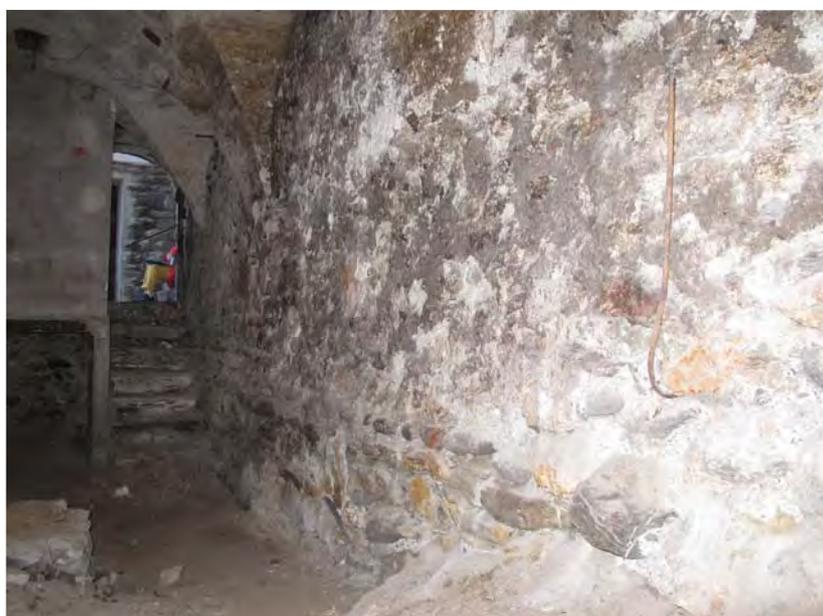


Fig. 8 Sion, Platea. Cave R1, paroi est (= pied de la façade occidentale de la tour), vue vers le nord.  
Le ressaut indique le niveau de marche primitif de la cave ; il se situe env. 60 cm sous le seuil de porte. Dans sa moitié nord, la cave a été excavée sur près d'1.00 m de profondeur.



Fig. 9 Sion, Platea. Cave R1, façade nord, porte d'entrée.  
A côté du piédroit ouest en tuf, le montant en blocs de quartzite d'une porte antérieure probablement d'origine.



Fig. 10 Sion, Platea. Local R2, paroi sud.  
Au fond, reste d'une cloison en bois, comprenant une porte au centre (usure de la sablière basse). Sur le crépi de la paroi ouest (antérieur à la cloison) est gravée la date « 1612 ».



Fig. 11 Sion, Platea. Local R2, paroi ouest.  
Fenêtre dont l'embrasure a été réduite puis équipée d'un évier. Ouverture bouchée lors de la construction du Casino.



Fig. 12 Sion, Platea. Cave M2d, paroi nord (= façade sud des bâtiments P - R, au niveau de la cour intérieure).  
A : angle sud-ouest de la maison-tour P.  
B : fenêtre arquée de la tour.  
C : fenêtre de l'annexe ; son arc est ancré dans l'angle de la tour.  
D : montant d'une troisième ouverture formant avec l'ouverture « C » une fenêtre géminée.

Fig. 13 Sion, Platea. Cave P2a, paroi ouest. Cloison postérieure à la grande voûte en berceau ; construite avec la cage d'escalier de l'annexe (P2b). A : piédroit parementé délimitant probablement un passage vers le palier d'escalier P2b'. Bouché lors de l'aménagement des WC sur le palier.



Fig. 14 Sion, Platea. Cave P2a, angle sud-ouest. Linteau arqué de la porte donnant accès primitivement à la grande cave arquée. Sa partie supérieure a été bouchée lors de la subdivision de l'espace en deux caves superposées. A : Le voûtain ne semble pas avoir été aménagé dès le départ avec la voûte.



Fig. 15 Sion, Platea. Cave P2a, paroi est. Limite verticale entre deux maçonneries, la plus récente comprend la fenêtre et moule l'intrados de la voûte. La plus ancienne (à droite, brunie) est moulée par la maçonnerie de la voûte.





Fig. 16 Sion, Platea. Cave P2a, paroi sud.  
Porte percée après la subdivision de la grand  
cave voûtée en deux espaces superposés.



Fig.17 Sion, Platea. Façade nord, vue vers le  
sud-ouest.  
Les deux petites ouvertures carrées (A)  
correspondent au débouché supérieur des deux  
cheminées d'aération de la cave P1. Ces orifices  
étaient à l'origine plus grands (env. 40 cm de  
hauteur) et couverts d'un linteau arqué. Ils  
étaient encore ouverts en 1938 (cf. photo  
d'archives).



Fig. 18 Sion, Platea. Cage d'escalier desservant l'annexe R, palier P2b', paroi sud.  
A : Amorce de la grande voûte en berceau de la cave P1-2 ; détruite lors de l'aménagement de la cage d'escalier.  
B : A droite, élément de bois (ancienne solive ?) qui semble englobée par la maçonnerie de la voûte.

Fig. 19 Sion, Platea. Pièce boisée R3b, paroi ouest.

Fenêtres géminées à contrecœur. Les embrasures sont inégales (la fenêtre de droite est plus haute et plus étroite) et perturbent la boiserie: les ouvertures primitives ont été modifiées. Ouvertures bouchées lors de la construction du Casino.



Fig. 20 Sion, Platea. Pièce boisée R3b, paroi est.

Porte d'entrée remplaçant sans doute l'ancienne ouverture dans l'angle nord-est de l'annexe.

L'embrasure perce la boiserie. Le percement très large de l'embrasure pourrait être le reflet d'un déplacement de la porte en fonction d'une modification du palier de l'escalier.



Fig. 21 Sion, Platea. Pièce boisée R3b, paroi nord.

Emplacement d'un poêle chargé depuis l'âtre de la cuisine située de l'autre côté de la paroi. Ce poêle avait déjà disparu lors de la dernière utilisation des locaux, car la peinture ne comporte aucune tache de suie.





Fig. 22 Sion, Platea. Cuisine R3a, angle sud-ouest. Vestiges de l'âtre de la cuisine avec négatif de la hotte au-dessus du trou pour le tuyau de poêle.



Fig. 23 Sion, Platea. Cuisine R3a, paroi est. Trace d'une porte bouchée, qui atteste un système d'accès aux étages différent de l'actuel.



Fig. 24 Sion, Platea. Local P3a, angle nord-ouest. La paroi de refend ouest (cage d'escalier de l'annexe) coupe en deux la fenêtre à meneau. L'autre moitié de la fenêtre éclaire la cuisine du logement R4.



Fig. 25 Sion, Platea. Local P3a, angle nord-est.  
Le sol actuel se situe à une hauteur correcte par rapport aux fenêtres et à la voûte.  
A : retombée de la voûte d'arête.



Fig. 26 Sion, Platea. Local P3a, plafond, angle nord-est.  
Départ de la voûte d'arête qui couvrait le local auparavant.



Fig. 27 Sion, Platea. Local P3a, paroi sud.  
L'écrépis de l'embrasure de la porte et des parois semble être le même qui comporte les négatifs de la voûte de la salle P3-4.



Fig. 28 Sion, Platea. Local R4a, angle sud-ouest. La base inclinée du mur correspond au sommet de la hotte couvrant l'âtre de la cuisine à l'étage inférieur (R3a).



Fig. 29 Sion, Platea. Façade ouest, fenêtre double à meneau du local R4b. Chaque ouverture est surmontée d'une moulure en accolade façonnée dans du mortier à l'anhydrite. C'est la seule occurrence visible de ce genre de moulure dans la façade.



Fig. 30 Sion, Platea. Façade ouest, fenêtre du local R4a. Linteau arqué façonné au mortier à l'anhydrite, surmonté d'un « arc » de décharge formé par des planchettes disposées en bâtière.

Fig. 31 Sion, Platea. Local P4a, paroi nord.  
Au bas de la paroi les restes de crépi permettent de restituer la forme des voûtains qui couvraient autrefois la salle d'apparat (P3a).  
A : tracé des voûtains.  
B : supports en fer d'un plafond de bois remplaçant les voûtes.



Fig. 32 Sion, Platea. Local P4a, paroi est.  
Les fenêtres correspondent au plancher actuel et non pas aux voûtains dont le contour est visible au pied de la paroi. Elles ont été percées au moment de la construction du plancher actuel.



Fig. 33 Sion, Platea. Local P4a, paroi sud.  
L'ouverture (porte ou fenêtre) bouchée semble percée dans le mur, mais est antérieure à la voûte. Elle témoigne de l'existence d'un niveau de circulation antérieur au voûtement et à l'aménagement de la salle d'apparat.



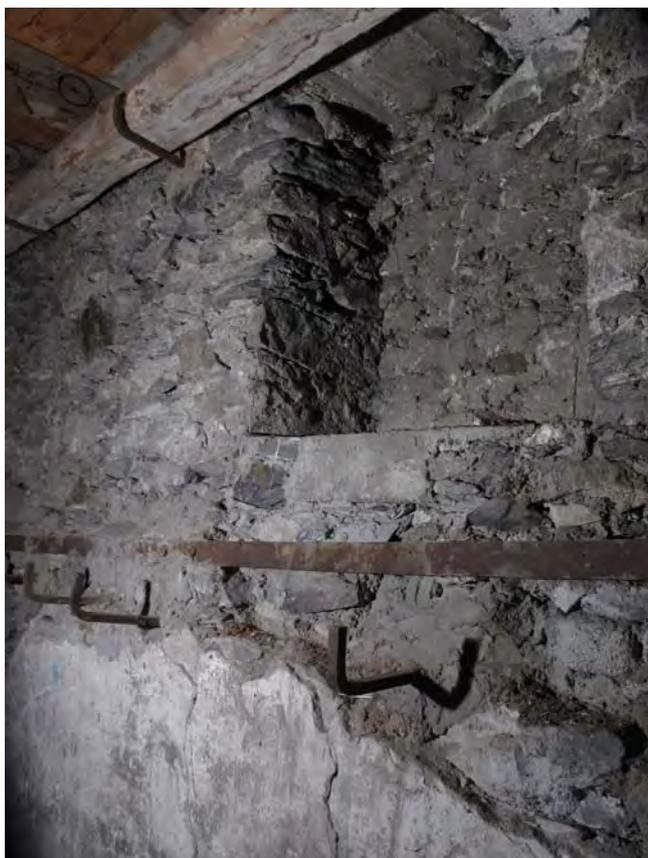


Fig. 34 Sion, Platea. Local P4a, paroi nord, vue vers le nord-ouest. La fenêtre possède un arc coffré et semble contemporaine du mur. Elle serait donc antérieure aux voûtes.



Fig. 35 Sion, Platea. Local R5c, paroi ouest. La paroi décrépie révèle une limite entre deux maçonneries différentes. Celle du haut (avec des blocs assez gros et contemporaine de la fenêtre) comprend des fragments de mortier brûlé qui proviennent probablement d'une hotte de cheminée démontée.



Fig. 36 Sion, Platea. Combles P5b, paroi ouest, vue vers le sud-ouest. Les ouvertures indiquent que l'annexe R (on en devine les combles) était à un moment donné plus bas que maintenant. Le conduit de cheminée provient d'un âtre ou poêle dont l'emplacement n'a pas encore été localisé (côté tour ou côté annexe ?).

Fig. 37 Sion, Platea. Combles P5a, paroi est. Les fenêtres fonctionnent avec un niveau de sol qui se situe au-dessus de la voûte de la salle d'apparat.



Fig. 38 Sion, Platea. Combles P5b, cage d'escalier, paroi sud. Deux ouvertures avec linteau en bois (des portes ?). Leur seuil pourrait fonctionner avec un ancien plancher de la tour (notamment celui de la porte est) ou avec un niveau décalé dans le bâtiment M contigu.



Fig. 39 Sion, Platea. Combles P5a, paroi nord. A : Trace d'un pignon plus bas que l'actuel.





Fig. 40 Sion, Platea. Combles P5a, paroi sud. Plusieurs maçonneries différentes : certaines appartiennent au bâtiment M ou au bâtiment A attenants.

A : Pierre taillée en remploi : ouverture en forme de canonnère.

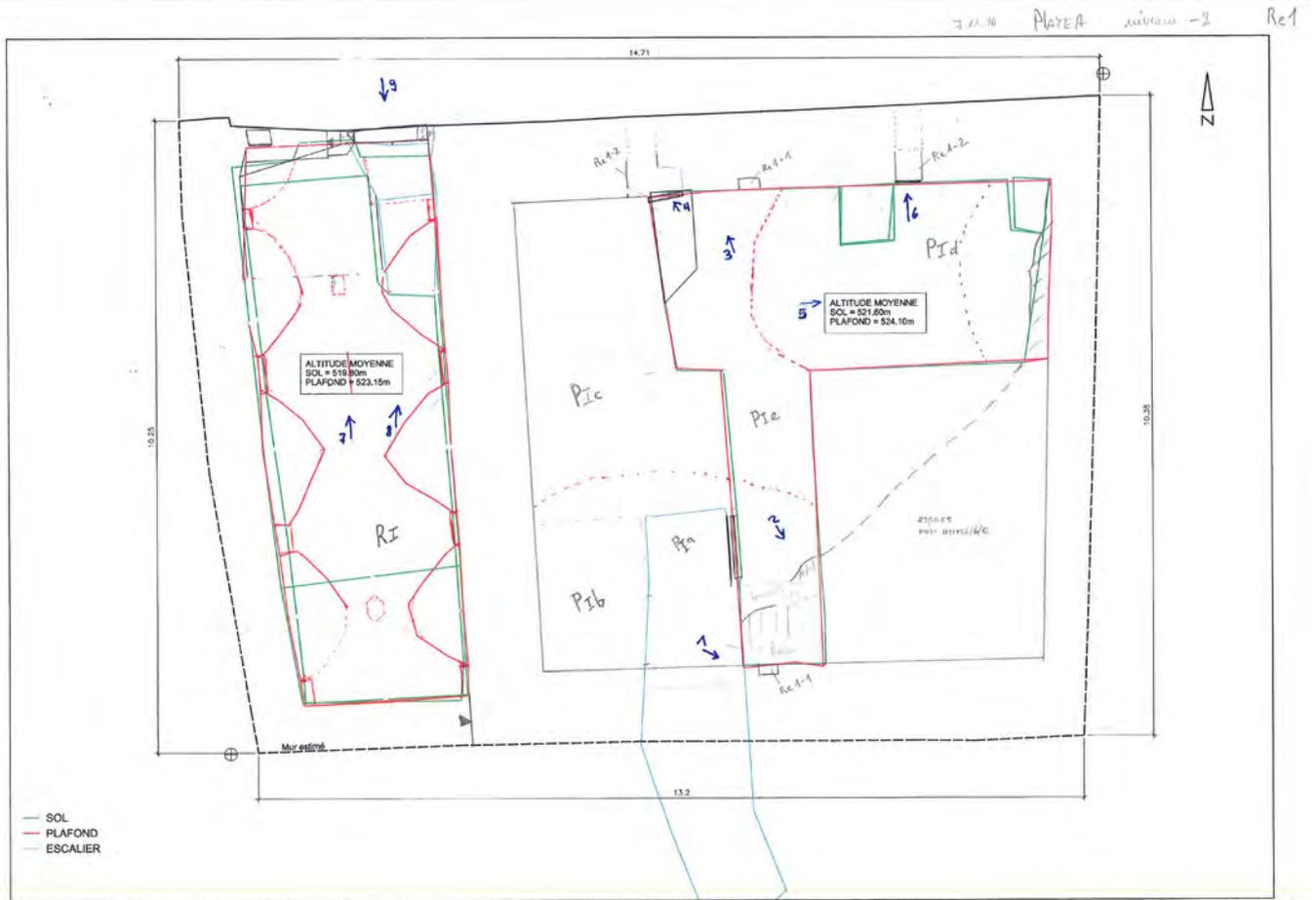
B: passage bouché ?



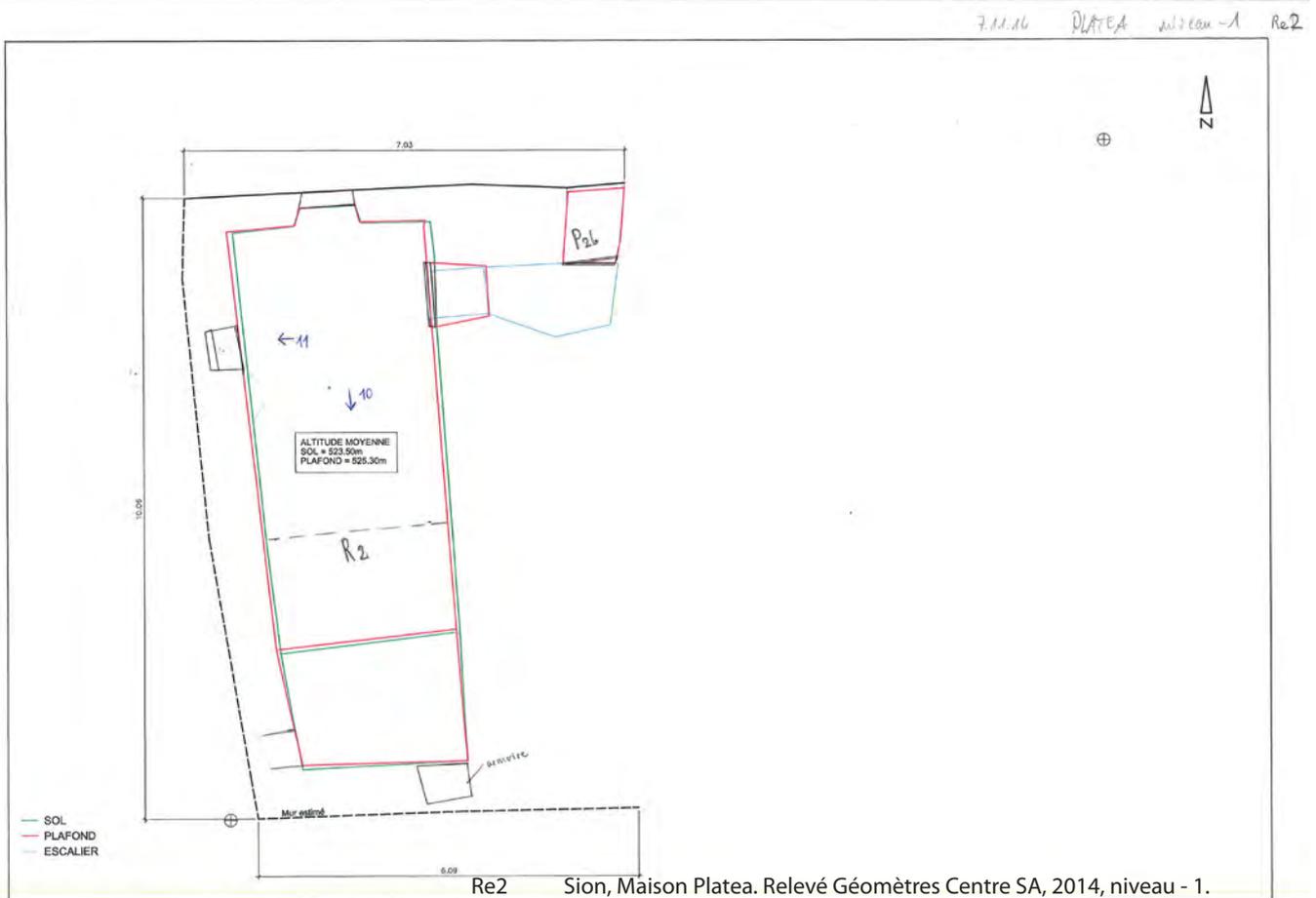
Fig. 41 Sion, Platea. Plan parcellaire actuel (tiré de la documentation fournie par Géomètres Centre SA).



Fig. 42 Sion, au centre la ruelle du Casino. Transcription du plan parcellaire de 1840 (ABS99-37, copie OMH), avec l'emprise de la tour (vert) et de l'annexe enjambant la ruelle.

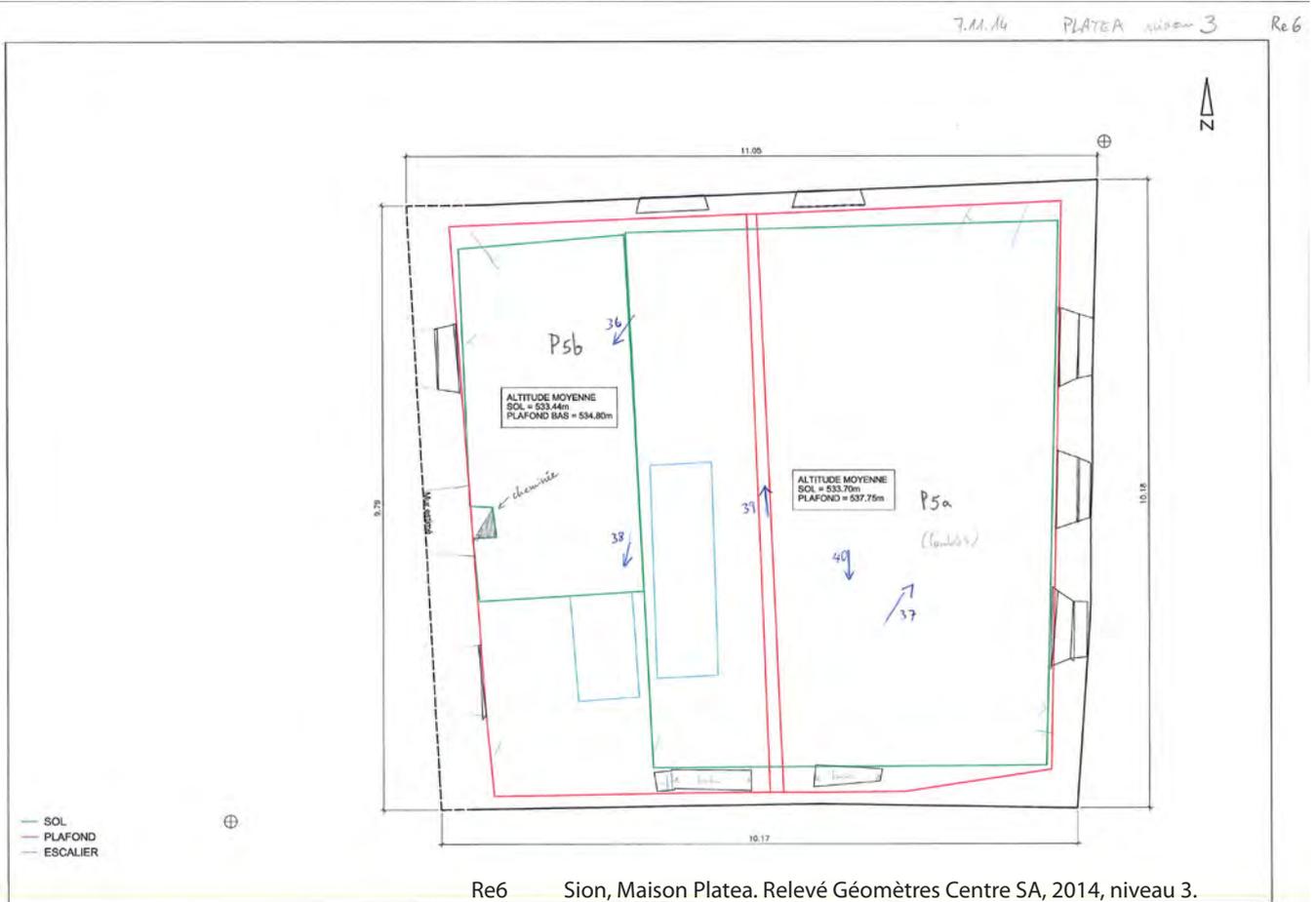
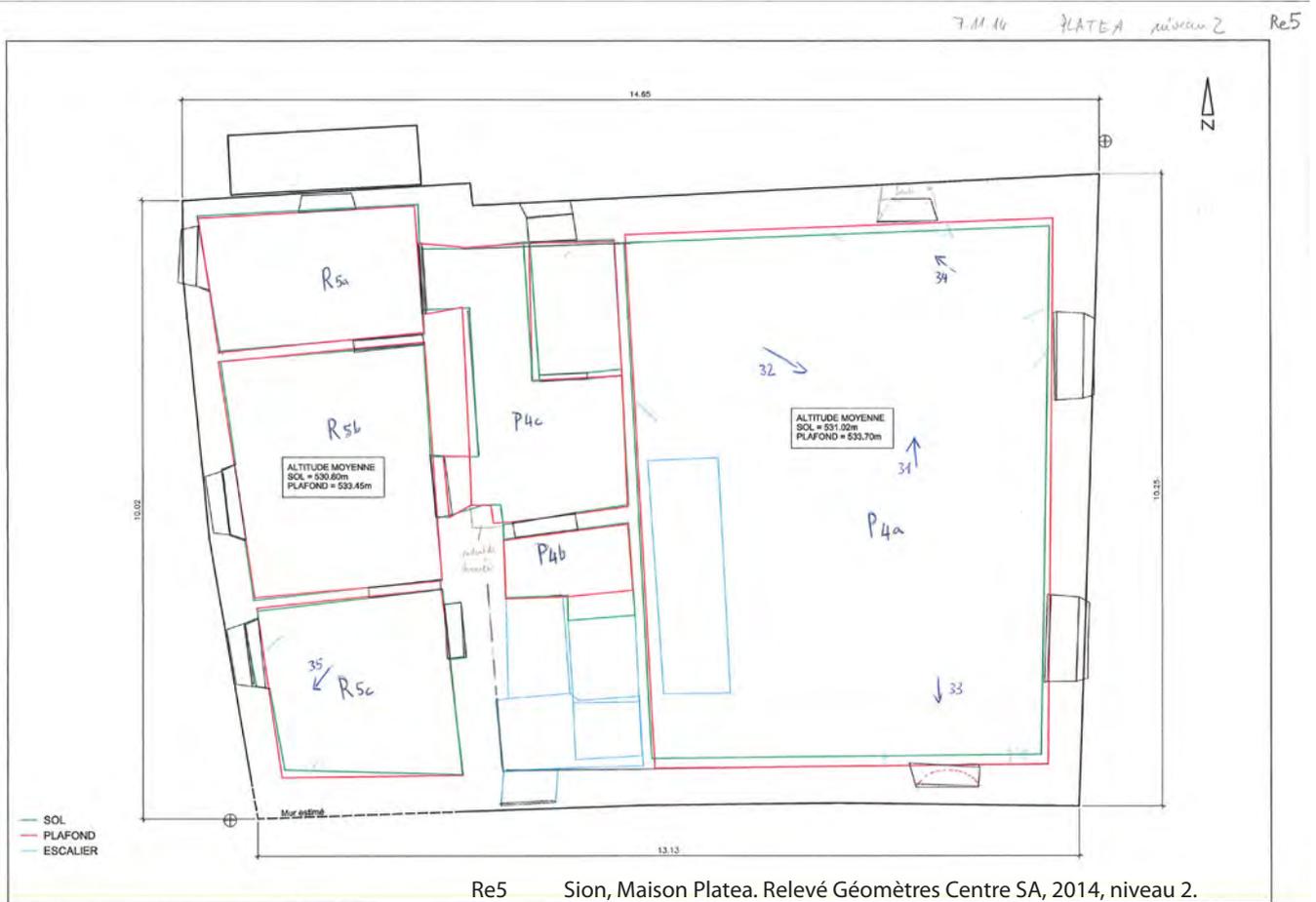


Re1 Sion, Maison Platea. Relevé Géométriques Centre SA, 2014, niveau -2.



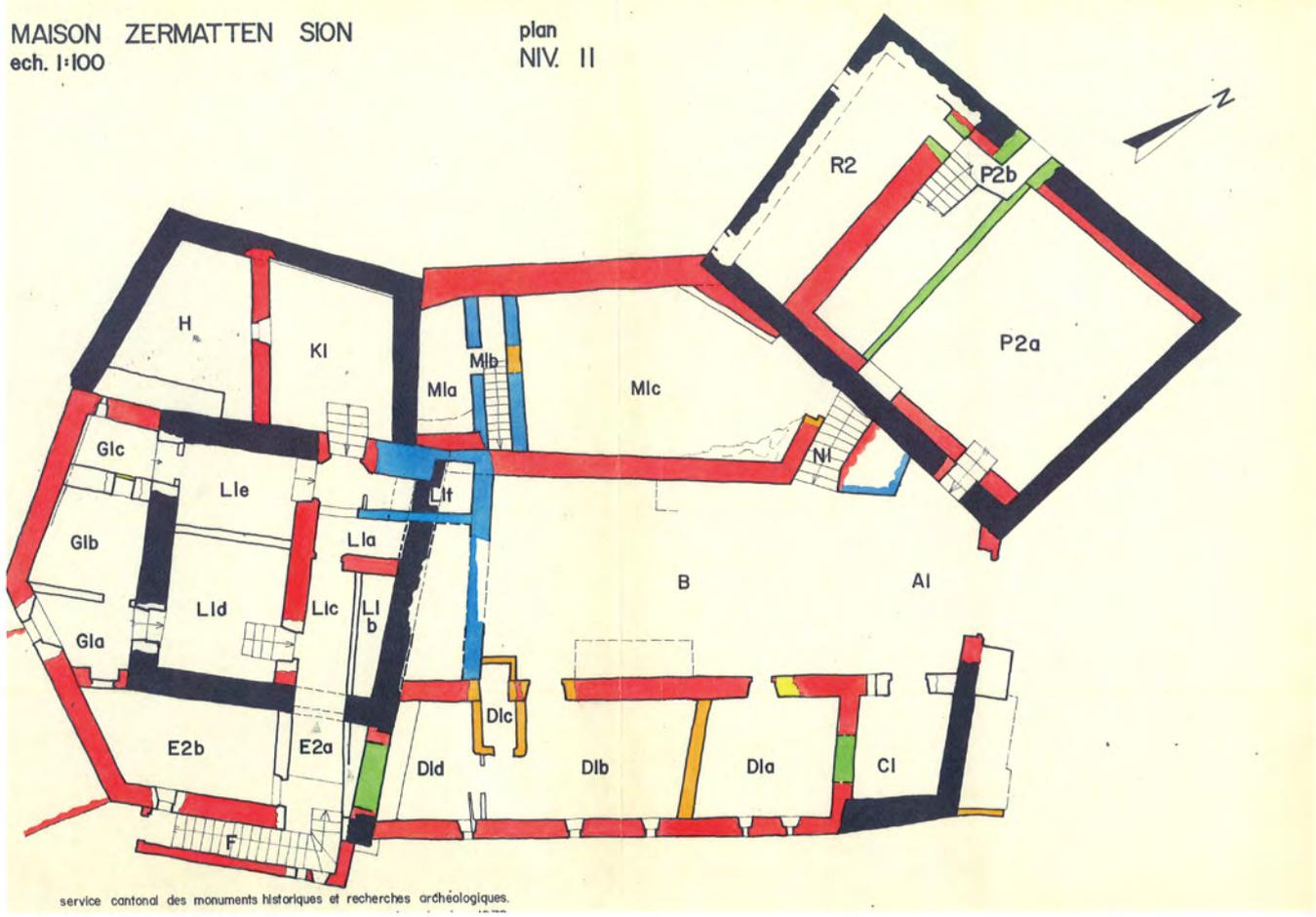
Re2 Sion, Maison Platea. Relevé Géométriques Centre SA, 2014, niveau -1.





MAISON ZERMATTEN SION  
ech. 1:100

plan  
NIV. II



Re7 Sion, Maison Platea. Relevé Iten 1972, avec interprétation archéologique de F.-O. Dubuis.